



## PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

<u>Date de la convocation:</u>		22 Juin 2020
<u>Date d'affichage:</u>		22 Juin 2020
<u>Nombre de membres:</u>	En exercice:	8
	Présents:	8
	Votants:	8

L'an deux mille vingt, le vingt cinq juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Syndical s'est réuni en session ordinaire, dans le réfectoire de l'école Alain Fournier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilbert Maugan.

Étaient présents :

Mr. MAUGAN Gilbert, Président  
Mr PRUVOT Patrice  
Mme HOLLINGER Jacqueline  
Mme POLLET Doriane  
Mr FAUVIN Patrick  
Mme ELKE Voisin  
Mr DUCLOS Jean Noel  
Mme FORESTIER Lucille

Secrétaire de séance :

Mme FORESTIER Lucille

Ordre du Jour :

- Demande de complément de prêt pour le Projet Rénovation/Extension de l'Ecole Alain Fournier
- Décisions modificatives du BP2020
- L'adhésion du SIPEAF à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise numérique

**Approbation du procès-verbal du Conseil Syndical du 18 Juin 2020**

A l'unanimité, le Conseil Syndical approuve le procès-verbal.

**Délibération n° 2020-11**

**Demande de complément de Prêt  
pour le projet Rénovation/Extension de l'Ecole Alain Fournier**

M. Maugan présente les éléments suivants relatifs au prêt complémentaire :

5 déc 2018 / Estimation APS				Le 15 JUN 2019 / APRES AO TRAVAUX					
<b>INVESTISSEMENT ECOLE Alain Fournier / Financement:</b>				<b>PRÊT COMPL.</b>					
<b>Renovation / Extension Maternelle</b>									
<b>Montant Investissement :</b>									
<b>TOTAL TDC</b>		(HT)	(TTC)	<b>TOTAL TDC</b>		(HT)	(TTC)		
		1 646 466 €	1 975 759 €			1 888 490 €	2 266 188 €		
<b>Subventions</b>				<b>Subventions</b>					
	Taux	Plafond	%/inv		Taux	Plafond	%/inv		
DETR 2016	30%	500 000 €	9,1%	150 000 €	DETR 2016	30%	500 000 €	7,9%	150 000 €
DETR 2017	30%	500 000 €	9,1%	150 000 €	DETR 2017	30%	500 000 €	7,9%	150 000 €
COR (Contrat Rural) Région	40%	770 000 €	18,7%	308 000 €	COR (Contrat Rural) Région	40%	770 000 €	16,3%	308 000 €
COR (Contrat Rural) Dept	30%	770 000 €	14,0%	231 000 €	COR (Contrat Rural) Dept	30%	770 000 €	12,2%	231 000 €
DSIL	20%	1 000 000 €	12,1%	200 000 €	DSIL	20%	1 000 000 €	10,6%	200 000 €
Récupération FCTVA				Récupération FCTVA					
				329 293 €					
<b>TOTAL SUBVENTIONS ( / HT):</b>				<b>TOTAL SUBVENTIONS ( / HT):</b>					
63,1% 1 039 000 €				55,0% 1 039 000 €					
<b>Financement Propre du Syndicat</b>				<b>Financement Propre du Syndicat</b>					
36,9% 607 466 €				45,0% 849 490 €					
<b>Emprunt</b>				<b>Emprunt</b>					
610 000 € (CE)				240 000 € (CE)					
Taux 1,34%				Taux 1,15%					
Durée (Ans) 24				Durée (Ans) 24					
<b>Remb. Annuel (Syndicat) /an</b>				<b>Remb. Annuel (Syndicat) /an</b>					
29 765 €				11 060 €					
Cout du prêt 714 348 €				Cout du prêt 276 493 €					
Intérêts 104 349 €				Intérêts 36 493 €					
<b>Répartition par commune</b>				<b>Répartition par commune</b>					
		Hab 2020				Hab 2020			
BELLEFONTAINE	46,07%	492	13 712 €	5 095 €	BELLEFONTAINE	46,07%	492	18 807 €	
JAGNY S/BOIS	24,34%	260	7 246 €	2 693 €	JAGNY S/BOIS	24,34%	260	9 939 €	
LASSY	16,76%	179	4 989 €	1 854 €	LASSY	16,76%	179	6 842 €	
PLESSIS LUZARCHES	12,83%	137	3 818 €	1 419 €	PLESSIS LUZARCHES	12,83%	137	5 287 €	

BUDGET 2020 DES COMMUNES.					
<b>Répartition par commune</b>			Hab 2020		
				7 441,00 €	2 765,00 €
BELLEFONTAINE	46,07%	492	3 427,88 €	1 273,76 €	4 701,64 €
JAGNY S/BOIS	24,34%	260	1 811,48 €	673,13 €	2 484,61 €
LASSY	16,76%	179	1 247,13 €	463,42 €	1 710,56 €
PLESSIS LUZARCHES	12,83%	137	954,51 €	354,69 €	1 309,20 €

M. Maugan rajoute que les fonds du Prêt de 610 000€ ont dû être débloqués le 3 Juillet afin d'éviter des frais d'intérêts intermédiaires.

Le Conseil Syndical s'interroge alors sur la participation financière des communes sur l'année 2020 non prévue dans leurs budgets communs respectifs.

**Le Conseil Syndical**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

**Approuve** la demande de Prêt complémentaire de 240 000 € sur 25 ans et le prêt de 48 000 € sur 2 ans pour le financement de la TVA.

### Délibération n° 2020-12

#### Décisions modificatives N°1 : affectation budgétaire

Monsieur le Président explique que les travaux sur le projet rénovation/extension pour l'école Alain Fournier nécessite des frais complémentaires.

Le budget d'investissement concernant le chapitre 16 (emprunts et dettes assimilées) est insuffisant pour honorer les charges correspondantes ainsi que le chapitre 23 (immobilisations en cours).

Il convient donc de prendre une décision budgétaire modificative.

Il est proposé les écritures suivantes :

#### Section d'investissement :

Chap. 016 Emprunts et dettes assimilées Article 1641 emprunts en euros + 300 000,00€  
- 600 000 € à 900 000 €

Chap. 023 Immobilisations en cours Article 2313 immos en cours-constructions + 300 000,00€  
- 1 900 080.70 € à 2 200 080.70 €



**Le Conseil Syndical**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

**Approuve** la Décision modificative n°1 du Budget Primitif 2020.

**Délibération n° 2020-13**

**Adhésion à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise Numérique**

Monsieur le Président explique que Val d'Oise numérique est un groupement d'achat de matériel numérique qui permet d'obtenir une subvention de 50% sur l'achat de matériel informatique et 20 % sur les travaux de câblage. Le coût de cette adhésion est de 5% du budget alloué à l'achat d'équipements informatiques de l'année N-1.

**Le Conseil Syndical**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents ou représentés

**Approuve** l'Adhésion à la centrale d'achat de matériel informatique de Val d'Oise numérique.

**Points divers :**

M. Maugan rappelle qu'une réunion travaux est prévue le 8 Juillet 2020 avec un début des travaux pour le 20 Juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, la séance est close à 21h15.

Le Président,  
**Gilbert MAUGAN**



**APPROBATION DU PROCES VERBAL:**

Mr MAUGAN Gilbert	Mr PRUVOT Patrice
Mme HOLLINGER Jacqueline	Mme POLLET Doriane
Mr FAUVIN Patrick	Mme VOISIN Elke
Mr DUCLOS Jean Noel	Mme FORESTIER Lucille